

Paris, le 20 février 2026

REP, réindustrialisation, économie circulaire : la filière carton ondulé s'engage et appelle l'État à changer de méthode

Dans un contexte économique sous tension, marqué par un niveau record de défaillances d'entreprises et d'interrogations sur la désindustrialisation et alors que se lance une mission parlementaire sur les REP, la filière du carton ondulé appelle à une décision publique reconnectée aux réalités industrielles. La filière est mobilisée, engagée, et souvent au-delà de ses obligations, mais, consciente des risques actuels, elle met en garde le gouvernement et appelle à un changement profond d'approche. Elle plaide pour une méthode plus pragmatique, fondée sur l'évaluation, la concertation et un cap clair, afin de concilier transition écologique, compétitivité et emploi. Elle affiche en contrepartie cinq engagements de la filière.

La filière du carton ondulé est aujourd'hui en avance sur la transition environnementale. Elle transforme déjà le déchet en ressource avec des résultats mesurables¹.

Carton Ondulé de France alerte sur **une dérive de méthode dans la fabrication de la norme qui tend à remettre en cause ces réussites et la viabilité d'une filière**. Elle dénonce des orientations politiques annoncées sans concertation, des réglementations élaborées sans étude d'impact, et en excluant la filière des débats préparatoires, alors que d'autres acteurs y sont associés... Enfin, des textes d'application publiés tardivement, parfois précipitamment afin de respecter des délais irréalistes aggravent l'incompréhension des acteurs. Cette approche excluante déstabilise le marché et a pour conséquence un puissant frein sur les projets d'investissements.

L'exemple de la REP « emballages professionnels » illustre cette déconnexion : un cadre officiellement présenté comme structurant, mais mené tambour battant, sans tenir compte des réalités opérationnelles et des mesures déjà mises en place par la filière.

Pour la fédération, l'enjeu dépasse largement la seule filière du carton. La réindustrialisation ne peut pas rester un slogan, elle engage la souveraineté, l'emploi, la création de valeur et la résilience du pays. Or, dans un climat de défiance et d'instabilité normative, l'accumulation et la complexité réglementaire fragilisent l'investissement au pire moment.

La filière défend une économie circulaire exigeante, fondée sur des résultats mesurables et des choix publics évalués de bout en bout, y compris sur leurs impacts économiques.

Carton Ondulé de France **appelle donc l'État à changer de méthode** : partir du terrain, des données et des contraintes opérationnelles, et associer l'ensemble des acteurs des chaînes de valeur, des territoires et des entreprises avant de trancher. Sans concertation réelle, sans études d'impact solides et sans arbitrages assumés et explicites, la transition environnementale perd en efficacité, et l'industrie recule là où elle fait vivre les territoires.

Pour parvenir à un dialogue structurant, la filière prend cinq engagements :

- La publication d'indicateurs partagés et auditables (recyclage effectif, qualité matière, émissions évitées, taux d'incorporation) ;
- La recherche en continu les meilleures solutions de réduction de matière ;
- A innover pour réduire l'emballage et l'adapter au produit ;
- A placer l'éco-conception au centre de l'innovation ;
- Et à contribuer au meilleur choix en s'appuyant sur un triptyque clair : réduction, recours au réemploi lorsque sa pertinence est démontrée, amplification des performances du recyclage.

Philippe Durand, président de Carton Ondulé de France, résume l'enjeu : « *La transition écologique ne réussira ni contre les entreprises, ni par empilement de normes tardives et illisibles. Nous demandons une méthode de co-construction : évaluer les impacts, sécuriser l'opérationnel et donner de la visibilité aux filières qui investissent en France. Reconnaissons que nos demandes relèvent du bon sens, il est incroyable que nous soyons dans l'obligation de les réitérer sans cesse !* »

¹ En 2023, le taux de recyclage des emballages en carton a atteint 94,8 % (ménagers, industriels et commerciaux confondus), sur la base des données de l'ADEME reprises et documentées par la filière. Ce niveau place la France au-delà des objectifs européens de 85 % à l'horizon 2030.

À propos de Carton Ondulé de France

Carton Ondulé de France est l'organisation professionnelle des fabricants de carton ondulé français. Sa mission est de valoriser une filière industrielle clé, qui représente plus d'un quart du secteur de l'emballage en France et s'illustre comme un modèle d'économie circulaire : 97% de taux de recyclage et 90% d'utilisation de matière recyclée. Carton Ondulé de France accompagne ses adhérents, qui représentent plus de 70 % de la filière, en portant les valeurs d'un matériau responsable, indispensable et vecteur de services à forte valeur ajoutée pour l'économie française – en particulier le secteur transport & logistique et le commerce. La filière emploie 11 600 salariés sur le territoire sur 73 sites de production, et produit 2,5 millions de tonnes de carton ondulé pour un CA de 3,3 milliards d'euros (chiffres 2024).

Contact presse : Emilie Delozanne emilie.delozanne@plegma.fr - 06 30 60 87 35